

**COMMENTAIRE SUR LE PROJET
DE POLITIQUE DU PATRIMOINE DE LA VILLE DE MONTRÉAL**

*MÉMOIRE PRÉSENTÉ À
L'OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL*

LE 20 DÉCEMBRE 2004

La Société de développement commercial du Vieux-Montréal – Quartier historique tient à remercier la Ville de Montréal de l'opportunité qui lui est offerte de se prononcer sur l'énoncé d'orientation pour la politique du patrimoine de la Ville de Montréal.

Créée à la fin de janvier 2004, la SDC incarne la volonté des commerçants et des gens d'affaires du Vieux-Montréal de se donner une direction commune pour accroître la prospérité de leur quartier. Regroupant plus de 2 200 membres, elle est déjà très active dans la vie du Vieux-Montréal, comme en témoigne la tenue de grands événements tels que La Grande Mascarade et Les Féeries de Noël.

Des collaborations sont désormais établies avec des organismes privés et publics, tels que la Société de développement de Montréal, La Société du Vieux-Port de Montréal, Tourisme Montréal, le Bureau du cinéma, l'arrondissement Ville-Marie, le ministère de la Culture et des Communications, le Palais des congrès, de même que tous les musées et d'autres institutions situés dans le Vieux-Montréal.

La mobilisation des différents partenaires est au cœur de la philosophie d'intervention des SDC afin d'établir une vision globale du développement économique local. Les SDC se consacrent à la mise en place d'initiatives qui suscitent et valorisent les investissements, tels que les programmes d'amélioration de façades ou du mobilier urbain. Ce faisant, les SDC contribuent à améliorer l'environnement urbain et à créer les conditions favorables pour le maintien et la création d'emplois.

Pour les autorités publiques, les SDC agissent à titre d'interlocuteur privilégié, offrant des conseils avisés quant à l'aménagement urbain, à la sécurité publique, aux relations avec le milieu de vie, etc. Les SDC jouent également un rôle important de soutien auprès de ses membres, notamment dans la recherche et la conception d'activités d'animation, de même que dans la formation sur des enjeux spécifiques, comme c'est le cas en matière de patrimoine.

Le Vieux-Montréal, carrefour du patrimoine

Le Vieux-Montréal regroupe une grande diversité de fonctions. Bien connu pour ses activités commerciales et culturelles, le quartier compte également un nombre grandissant de résidents permanents, qui a plus que doublé au cours des dernières années pour s'établir à près de 5 000 personnes en 2004. La SDC tient compte de cette mixité de quartier et travaille étroitement avec les résidents du Vieux-Montréal.

À la diversité des fonctions s'ajoute la diversité des formes de patrimoine. Avec la basilique, les places de marché, les banques, les anciennes usines, la proximité du fleuve, etc., le Vieux-Montréal regroupe en effet tous les aspects du patrimoine, qu'il soit architectural, religieux, naturel, industriel, etc. Le patrimoine constitue donc un actif irremplaçable qui distingue le Vieux-Montréal, non seulement comme site historique mais comme un environnement d'affaires enviable.

Commentaires sur l'Énoncé d'orientation pour la politique du patrimoine de la Ville de Montréal

La SDC du Vieux-Montréal – Quartier historique croit fermement que la saine cohabitation des diverses vocations du quartier (résidentielle, commerciale, culturelle, etc.) peut se conjuguer avec la protection et la mise en valeur du patrimoine, de même qu'avec la promotion du commerce et des affaires dans le Vieux-Montréal.

C'est pourquoi la SDC du Vieux-Montréal – Quartier historique salue l'ambition de la Ville de Montréal de faire du patrimoine un levier de développement économique.

Parce que le Vieux-Montréal possède à la fois un patrimoine naturel et un patrimoine culturel, matériel et immatériel, tel que décrit dans l'énoncé d'orientation, la SDC et ses membres souhaitent contribuer à la vision d'ensemble de la ville.

En plus de constituer le berceau de la Ville de Montréal, le Vieux-Montréal a été très longtemps son principal centre d'affaires. On y retrouve la première Bourse de Montréal, les premières installations portuaires et les premières usines. C'est aussi dans le Vieux-Montréal que se sont établies les toutes premières institutions religieuses.

L'activité industrielle, alimentée en bonne partie par l'arrivée de marchandises dont l'acheminement ne pouvait se faire que par voie navigable au-delà de Montréal, a marqué la configuration et l'architecture du Vieux-Montréal. Il fut un temps où la mémoire de la Ville fut ensevelie sous l'activité industrielle et où l'accès au fleuve était pratiquement impossible.

Aujourd'hui, le Vieux-Montréal renaît; dépourvu de sa vocation industrielle, il conserve sa vocation touristique et économique tout en achevant un tournant déterminant dans l'économie du XXI^e siècle. De plus en plus conscients de la valeur inestimable de ce patrimoine, il faut désormais reconnaître qu'il est sous la responsabilité de plusieurs acteurs, à commencer par les propriétaires mais aussi de tous ceux qui animent la vie dans le Vieux-Montréal.

La valorisation

Force est de reconnaître que depuis plusieurs années, tout particulièrement au cours de la dernière décennie, l'ensemble du Vieux-Montréal a fait l'objet de plusieurs interventions de valorisation. Outre les interventions directes des autorités publiques, notamment sur le pavage et le mobilier urbain, les propriétaires immobiliers, les gens d'affaires et les commerçants ont contribué au processus de mise en valeur en développant l'identité spécifique du quartier.

Cependant, le travail n'est pas terminé. Si le caractère patrimonial du Vieux-Montréal, pris dans son ensemble, est largement reconnu, il reste que son environnement n'est pas figé et qu'il abrite un véritable milieu de vie.

Le principe de valorisation proposé par la Ville de Montréal doit s'incarner dans des actions concrètes, en partenariat avec les forces vives du milieu. Plus encore, pour aller au-delà du principe, il faut soutenir adéquatement les initiatives particulières, qu'elles proviennent des propriétaires immobiliers, des commerçants, des gens d'affaires ou encore des promoteurs d'événements.

La SDC encourage par ailleurs la Ville de Montréal à poursuivre et à bonifier l'aide apportée aux initiatives visant spécifiquement la préservation du patrimoine bâti.

La sensibilisation

Dans son Énoncé d'orientation, la Ville propose d'accentuer ses activités à l'égard des citoyennes et des citoyens qui ne fréquentent que peu, voire jamais, les lieux de patrimoine. La SDC du Vieux-Montréal – Quartier historique partage cette priorité, d'autant que le Vieux-Montréal constitue un lieu privilégié de diffusion du patrimoine. Des initiatives sont déjà en cours, telles que le projet de signalisation culturelle (en collaboration avec Réseau patrimoine Montréal) ou l'animation des places publiques.

À titre d'interlocuteur privilégié, la SDC peut également offrir à la Ville une offre complémentaire en matière de formation et de diffusion de l'information en regard du patrimoine auprès de ses membres. En plus d'offrir des retombées potentielles fort intéressantes, ce genre d'activités reconnaît la contribution essentielle de la fonction commerciale dans le développement de l'identité collective

L'appropriation

Le Vieux-Montréal comprend plusieurs exemples d'appropriation du patrimoine par le public, dans le respect des intérêts privés et institutionnels. Les multiples événements qui se déroulent sur la Place Royale constituent un exemple, s'il en est un, de l'appropriation fondamentale de l'environnement patrimonial par les citoyennes et les citoyens. Plus encore, il n'est pas exagéré de dire que la Place Royale joue un rôle déterminant dans l'appropriation du patrimoine de tout Montréal et non seulement du patrimoine du Vieux-Montréal.

Par ailleurs, qui dit « appropriation » dit « présence ». Bien que la SDC se réjouisse que l'Énoncé d'orientation se fonde sur la nécessaire relation du public à son patrimoine, il apparaît nécessaire de réitérer que la protection du patrimoine ne doit pas se faire au détriment de l'accessibilité. Ainsi, la question de l'accès au Vieux-Montréal ne doit pas être vue comme une menace mais plutôt comme une mise en valeur de notre bien patrimonial.

Plusieurs problématiques ont déjà été identifiées en matière d'accessibilité du Vieux-Montréal, notamment en ce qui concerne la sécurité piétonnière, la circulation automobile, le stationnement et le transport en commun. Pour répondre à ces enjeux d'importance pour le développement du Vieux-Montréal, la firme *Les Consultants Trafix* et la SDC ont élaboré un plan directeur visant à améliorer l'accessibilité au Vieux-Montréal et à sa richesse patrimoniale. Voici, en résumé, les principaux éléments de ce plan d'action*

Élément 1 : Confort et sécurité des piétons

Problématique	Les aménagements des trottoirs tel qu'on en retrouve par exemple sur la rue Saint-Paul entre Saint-Sulpice et McGill ou sur la rue Notre-Dame sont inadéquats à cause d'une capacité insuffisante (trop étroits), d'un dégagement insuffisant des bâtiments, etc.
Impacts	Les piétons ne parviennent pas à admirer convenablement l'architecture des bâtiments; il y a moins d'interaction avec les activités riveraines; ils passent moins de temps dans la rue et s'exposent au danger de devoir quitter brusquement le trottoir pour éviter les personnes circulant en sens contraire ou pour éviter des chutes soudaines de glace à partir des toits.
Type de solution à envisager	Élargir les trottoirs, permettre le statut d'un côté, envisager un mobilier urbain particulier au Vieux-Montréal doté d'un design original, appliqué de façon uniforme dans toutes les rues.

Élément 2 : Circulation automobile ** Circulation de transit / Événements spéciaux / Livraison / Infrastructures **

Problématique	On retrouve une proportion assez élevée de circulation traversant le Vieux-Montréal dans les axes Est-Ouest en débordement des axes majeurs de la circulation tels que Viger et Saint-Antoine. Aussi, lors des événements spéciaux, l'accessibilité est toujours très difficile tant pour les clientèles que les résidents du Vieux-Montréal.
Impacts	On constate à l'occasion la présence de véhicules commerciaux et autres en transit, à vitesse élevée, prenant les piétons par surprise tel que sur la Place d'Youville ou la rue de la Commune. Les camions stationnés constituent une barrière visuelle à n'importe quelle heure du jour.
Type de solution à envisager	Baisser la vitesse à 30 km/h dans le quadrilatère Notre-Dame, Berri, de la Commune et McGill. Réglementer les heures de livraison pour les camions. Faciliter les accès aux résidents, commerçants, et autres clientèles pendant les événements spéciaux. Transformer prioritairement l'extrémité nord de l'A-Bonaventure en boulevard urbain (de surface).

Élément 3 : Stationnement

Problématique	Le stationnement sur rue est surutilisé alors que celui hors rue est sous-utilisé.
Impacts	L'utilisateur croit à tort qu'il y a manque flagrant de stationnement dans le Vieux-Montréal, ce qui l'amène à éviter le secteur ou à y faire affaire le moins possible. Cela nuit au développement des affaires, dont le commerce et la localisation de bureaux qui attirent des visiteurs.
Type de solution à envisager	Signalisation à message variable indiquant en temps réel la disponibilité des places hors rue ainsi que leur localisation.

Élément 4 : Transport en commun

Problématique	La desserte par transport en commun est assurée seulement aux limites Nord du Vieux-Montréal. Dans le passé, une tentative de faire vivre une ligne d'autobus à l'intérieur du Vieux-Montréal a été un échec compte tenu du faible achalandage et de la congestion sur la rue de la Commune où aucun espace n'a été réservé au transport collectif. La visibilité du transport en commun est déficiente à l'intérieur du quartier.
Impacts	Il s'avère, par exemple, que les travailleurs boudent le transport en commun en hiver à cause des distances de marche qui peuvent être perçues relativement longues et peu confortables. Les investisseurs, les gens d'affaires et les visiteurs peuvent avoir une perception négative quant à l'accessibilité du Vieux-Montréal.
Type de solution à envisager	Utiliser l'emprise ferroviaire du Vieux-Port en faveur d'une navette non polluante entre le métro Champ-de-Mars et le métro de la Place Victoria. Baptiser les stations de métro Champ-de-Mars/Vieux-Montréal Est, Place-d'Armes/Vieux-Montréal Centre et Place Victoria-Vieux-Montréal Ouest/Cité Internationale. Déménager le train de marchandise dans l'emprise ferroviaire du Vieux-Port par le tracé Nord.

*Source : Octavio Galella, ing., *Les consultants Trafix Inc.*

La conservation

La conservation du patrimoine fait partie d'une stratégie plus générale d'aménagement urbain. Elle engage aussi les principaux animateurs de la vie communautaire et économique, de même que les institutions du savoir, notamment les musées.

À ce chapitre, le quartier du Vieux-Montréal s'avère à plusieurs égards un succès. Si le patrimoine représente un levier majeur de développement social, culturel et économique, force est de constater que nous avons déjà activé ce levier dans le Vieux-Montréal. Outre les institutions, en particulier les institutions muséales, ce sont les galeries, les restaurants, les hôtels et autres lieux d'échange qui font vivre notre héritage et continuent de transformer notre identité.

La gestion

Les succès des dernières années ne peuvent être tenus pour acquis. Il faut continuer d'encourager les initiatives de préservation, de rénovation et de promotion qui nous ont permis de créer l'environnement recherché qui est aujourd'hui le nôtre et de le projeter dans l'avenir.

À cet égard, la SDC du Vieux-Montréal – Quartier historique appuie la proposition d'articuler la gestion du patrimoine par la Ville autour de deux niveaux : l'obligation et la concertation. En ce qui concerne les obligations, qu'elles soient réglementaires ou autres, il est nécessaire qu'elles soient dessinées en collaboration avec le milieu, de façon à correspondre tant aux objectifs municipaux qu'aux besoins des citoyennes et des citoyens qui sont directement concernés. La Ville doit aussi s'assurer de disposer des moyens nécessaires pour faire respecter les obligations qu'elle impose, en particulier lorsqu'il s'agit de patrimoine.

Évidemment, il est dans la nature de notre organisme de favoriser la voie de la concertation. Nous croyons fermement être en mesure d'apporter un soutien important dans la mise en œuvre de mesures destinées à protéger et mettre en valeur notre patrimoine. Plus encore, le maillage d'intervenants aux intérêts divers regroupés autour de l'enjeu patrimonial est de nature à susciter de nouvelles idées et de nouveaux projets.

Conclusion

En terminant, la Ville de Montréal a certainement raison de qualifier le quartier du Vieux-Montréal comme étant son « arrondissement historique ». C'est aussi l'arrondissement des arts, de la création, du design, de la gastronomie, de la découverte, du divertissement, bref, un endroit recherché pour ses multiples qualités.

La SDC du Vieux-Montréal – Quartier historique souhaite contribuer à perpétuer et à développer cet héritage, en collaboration avec la Ville de Montréal et ses autres partenaires, pour en améliorer toujours la qualité au bénéfice d'un nombre grandissant de citoyennes et de citoyens.